

ÉDITO

Comme beaucoup d'autres collectivités mais peut-être plus encore du fait de son positionnement fort en faveur de la transition énergétique des territoires, le Siéml est confronté à un mur d'investissements. Il lui faut être présent sur toutes les filières énergétiques, de manière neutre, afin d'accompagner efficacement les stratégies des PCAET. Et chacune de ces filières réclame toujours plus de moyens alors que les financements n'ont jamais été aussi instables et précaires. Faire plus avec moins, c'est l'équation difficile qui nous est demandée... Le Siéml ne se décourage pas pour autant : il conserve sa posture d'investisseur proactif, même dans les situations économiques difficiles. Le comité syndical a adopté le 24 mars un budget primitif ambitieux, avec un emprunt de près de 6 M€, deux fois plus élevé que la moyenne des crédits contractés au cours de la dernière décennie. Cet engagement résolu nous permettra de maintenir un haut niveau d'investissement sur les réseaux électriques tout en poursuivant le développement de tous les programmes les plus récents, au premier rang desquels la nouvelle génération de bornes de recharge, le réseau LoraWan ou bien les chaufferies bois clés en main. Surtout, ce niveau d'investissement élevé sera fléché à 20 % vers la transition écologique, malgré la méthode comptable émergente encore très restrictive du budget vert. Pas mal pour un début !

Jean-Luc Davy
président du Siéml

ADOPTION DU BUDGET 2025

AMBITION ÉNERGÉTIQUE DANS UN CONTEXTE SOUS TENSION

Le budget consolidé 2025 a été adopté le 25 mars. Il traduit concrètement les orientations définies lors du débat d'orientation budgétaire. L'investissement global dépasse 100 M€, maintenant les programmes historiques tout en renforçant les nouveaux engagements. Un effort particulier accompagne la chaleur renouvelable avec 8 chaufferies bois et 3 réseaux de chaleur, pour un total de près de 5 M€, soutenus par une avance budgétaire de 1,6 M€. Les travaux sur les réseaux (39,5 M€), le déploiement des IRVE (2 M€) et les premières études pour la rénovation du siège à Écouflant sont également budgétés. La section de fonctionnement consolidée dépasse 28 M€, avec une hausse des charges de structure liée à l'intensification des activités. L'emprunt prévisionnel atteint 5,6 M€, en forte hausse en raison d'une baisse de l'autofinancement, mais s'inscrit dans une logique contracyclique assumée, pour soutenir l'économie locale et accélérer les engagements en faveur de la transition énergétique des territoires. Malgré cette augmentation, les indicateurs financiers restent solides, avec une épargne brute de 9,81 M€ et une capacité de désendettement sous les deux ans. Enfin, le syndicat prévoit dès 2025 un renforcement du contrôle de gestion. L'objectif est d'optimiser le pilotage financier et de structurer un programme d'investissement sur six ans, préparant ainsi une nouvelle phase ambitieuse dès 2026.

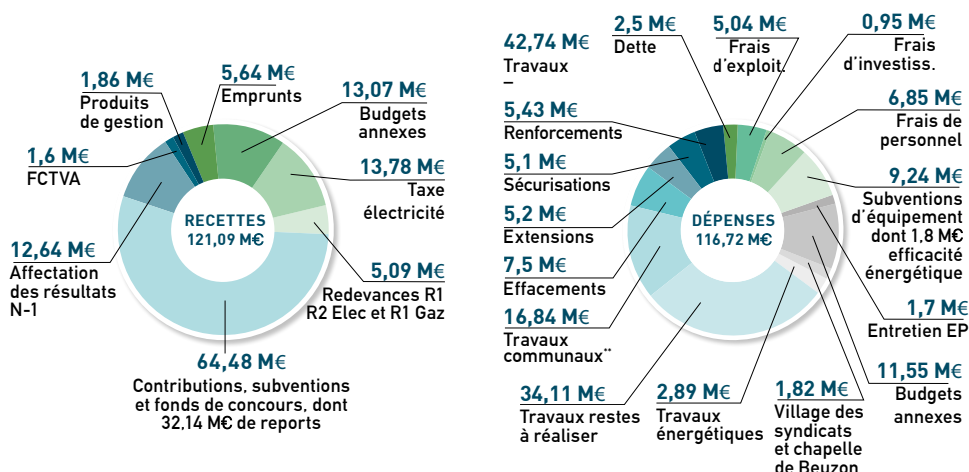
INFO BUDGET VERT

FLÉCHAGE CLIMATIQUE : UNE OBLIGATION QUI MONTE EN PUISSANCE

Depuis la loi de finances pour 2024, les collectivités doivent identifier dans leur compte administratif les dépenses favorables ou non à l'atténuation du changement climatique. Pour cette première année, seul cet axe est pris en compte.

Le Siéml a d'ores et déjà engagé cet exercice, bien que l'annexe budgétaire obligatoire ne couvre que certaines natures comptables, limitant ainsi la mise en valeur complète des investissements verts du syndicat.

Cette démarche, appelée à monter en puissance, s'élargira dès l'an prochain à de nouveaux axes comme l'adaptation au changement climatique ou la préservation de la biodiversité. À horizon 2027, l'analyse intégrera l'ensemble des six axes de la taxonomie européenne.



* Hors opérations d'ordre : 12,92 M€ ** Éclairage public et travaux tiers

LES RENDEZ-VOUS SIÉML, PRENEZ DATE !

ATELIERS-VISITES ET WEBINAIRE



Au cours de l'année, élus et techniciens des collectivités sont invités à une série de rendez-vous thématiques. Quatre visites de terrain et retours d'expérience sont proposés sur la rénovation du bâti ancien (isolation biosourcée et accompagnement de la phase projet), la géothermie comme source d'énergie dans un bâtiment neuf, le photovoltaïque sur le bâti public et enfin la rénovation thermique (EnR thermique). La première rencontre se tiendra le mercredi 30 avril à Bellevigne-en-Layon. Un webinaire dédié à la présentation d'une grille de dialogue pour les projets agrivoltaiques, vient compléter cette programmation dès le 25 avril prochain.

→ **Programme et inscription sur www.sieml.fr/agenda**

STATION DE RECHARGE URBAINE À ANGERS

FACILITER L'ACCÈS À LA RECHARGE AU QUOTIDIEN



Le 28 mars, la première station de recharge urbaine installée par le Siéml à Angers a été inaugurée place Imbach. Ce projet a été réalisé en partenariat avec Angers Loire Métropole, qui finance 25% de l'investissement. Cette station comprend plusieurs bornes de recharge dites normales, offrant une puissance de 22 kW. Elle permet à la fois aux résidents des centres urbains, qui n'ont pas toujours la possibilité de recharger leur voiture à domicile, de le faire la nuit, et aux visiteurs et travailleurs de compléter la recharge de leur véhicule en journée. Le Siéml a prévu d'installer vingt nouvelles stations sur la ville d'Angers, ce qui représente près de 120 points de recharge supplémentaires (une borne compte plusieurs points de charge). Quinze nouvelles stations viendront prendre place sur le reste de l'agglomération angevine. Après cette première phase, le déploiement se poursuivra dès le second semestre 2025 avec l'ajout de 22 stations sur Angers et 12 stations sur le reste de l'agglomération. Cette initiative s'inscrit dans un programme plus vaste à l'échelle départementale. Au total, 250 nouvelles bornes seront mises en service par le syndicat d'ici la fin de l'année, permettant ainsi de doubler le réseau public de recharge pour mieux répondre aux besoins croissants des usagers, notamment en milieu urbain et en centre-bourg.

→ **Schéma directeur départemental sur www.sieml.fr**

→ RÉUNIONS STATUTAIRES / ÉVÉNEMENTS

AGENDA

MAR. 1^{ER} AVRIL	Réunion du Bureau
MER. 2 AVRIL	Réunion territoriale Angers Loire Métropole
VEN. 4 AVRIL	Commission transition énergétique
VEN. 25 AVRIL	Webinaire Fiche de dialogue pour les projets agriPV
MER. 30 AVRIL	Atelier-visite Rénovation du bâti ancien Bellevigne-en-Layon

→ **Agenda 2025 : www.sieml.fr/agenda**

DES APPELS À PROJETS

POUR SOUTENIR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Votre collectivité a pour projet de mettre en place une démarche d'animation en direction des entreprises d'une zone d'activité, d'un public scolaire ou du grand public, afin d'expérimenter de nouveaux modes de déplacements, diversifier de l'offre de mobilité, encourager les mobilités douces ? Vous souhaitez favoriser l'émergence d'un collectif citoyen d'énergies renouvelables sur votre territoire ? Vous avez un projet de rénovation thermique, avec la mise en place d'énergies renouvelables pour la production de chaleur et d'électricité ou un projet construction de bâtiment passif ? Un besoin de renfoncer une charpente pour l'installation de panneaux photovoltaïques ? Le Siéml peut vous apporter un soutien financier et organise deux sessions d'appels à projets par an. Session 1 : candidature au plus tard le vendredi 25 avril.

→ **Retrouvez les appels à projets et l'ensemble des aides à l'investissement et à la décision sur www.sieml.fr.**

RÉGIONALISATION DE LA PPE 3

DES OBJECTIFS NATIONAUX AUX ENJEUX LOCAUX

La troisième programmation pluriannuelle de l'énergie devrait être adoptée prochainement à l'issue d'une ultime consultation publique. Les comités régionaux de l'énergie (CRE) seront alors saisis pour proposer des objectifs régionalisés. Une étape importante pour adapter la mise en œuvre de la politique énergétique nationale, aux spécificités locales. Le Siéml y prendra part. D'ici au mois de juin le Siéml contribuera à travers différents groupes de travail à la proposition d'objectifs régionalisés qui devront permettre l'atteinte de l'ambition nationale

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Le Président, les élus, le Directeur général et l'ensemble des agents du Siéml ont appris avec émotion et une profonde tristesse la disparition de deux grandes figures du syndicat. Raymond Jouanneau a intégré le syndicat en 1945 avant d'en assurer la direction de 1985 à 1993. Il a profondément marqué le Siéml, accompagnant des réformes majeures et pilotant de nombreux projets structurants qui ont façonné son évolution. Dominique Tertrais a exercé la présidence du syndicat de 2006 à 2011. Durant son mandat, il a renforcé l'ancrage territorial et engagé l'ouverture vers les énergies plurielles, marquant ainsi durablement l'histoire du Siéml.